



BROT FÜR ALLE
PAIN POUR LE PROCHAIN
PANE PER TUTTI



NETZWERK
STEUER-
GERECHTIGKEIT

alliance**sud**

Communauté de travail
Swissaid · Action de Carême · Pain pour
le prochain · Helvetas · Caritas · Eper

GROUPE AGROALIMENTAIRE SOCFIN

La culture de l'iniquité fiscale

Berne et Lausanne, le 20 octobre 2021. Le groupe agroalimentaire luxembourgeois Socfin transfère des bénéfices issus de la production de matières premières vers Fribourg, un canton suisse à faible fiscalité. Cette pratique d'optimisation fiscale agressive équivaut à l'expatriation de bénéfices au détriment de la population vivant dans les zones concernées en Afrique et en Asie. Pour la première fois, un rapport rédigé par *Pain pour le prochain*, Alliance Sud et le Réseau allemand pour la justice fiscale met en lumière les rouages de ce mécanisme. La Suisse porte elle aussi une part de responsabilité dans ce phénomène, car la politique helvétique de sous-enchère en matière d'imposition des entreprises représente l'un des piliers de ce système inique.

La société Socfin, dont le siège se trouve au Luxembourg, s'est vu octroyer dans dix pays d'Afrique et d'Asie des concessions d'une superficie supérieure à 380 000 hectares, soit presque l'équivalent de la surface agricole de la Suisse. Dans ses 15 plantations, le groupe produit du caoutchouc et de l'huile de palme qu'il écoule ensuite sur le marché mondial. Si l'entreprise est dotée d'une structure complexe, il apparaît toutefois clairement qu'elle commercialise une grande partie de son caoutchouc par l'intermédiaire d'une filiale établie à Fribourg, à savoir Sogescol FR. Et c'est une autre filiale elle aussi basée à Fribourg, Socfinco FR, qui se charge d'administrer les plantations et de fournir des prestations aux autres sociétés du groupe.

En 2020, Socfin a enregistré un bénéfice consolidé de 29,3 millions d'euros. Le rapport, qui procède à une analyse du bénéfice par employé·e dans les différents pays où opère Socfin, met en évidence la distribution particulièrement inégale de ces revenus. Ainsi, alors que le bénéfice par employé·e avoisinait 1600 euros dans les pays africains accueillant les activités de Socfin, il en va tout autrement au sein des filiales helvétiques du groupe, où ce chiffre a atteint 116 000 euros l'année dernière, soit un montant près de 70 fois supérieur. En Suisse, le bénéfice par employé·e a même en moyenne dépassé les 200 000 euros entre 2014 et 2020.

À faible fiscalité, bénéfices élevés

Comment expliquer ces écarts dans la distribution des bénéfices à l'intérieur d'un même groupe ? Selon le rapport publié par *Pain pour le prochain*, Alliance Sud et le Réseau allemand pour la justice fiscale, la réponse est à trouver dans la fiscalité des pays accueillant les activités de Socfin. En effet, c'est là où les impôts sont le plus bas que le bénéfice par employé·e de l'entreprise est le plus élevé. Dans les pays africains où Socfin est active, le taux d'impôt varie ainsi de 25 à 33 %, contre moins de 14 % en Suisse. Il s'agit là d'un schéma classique de transfert de bénéfices entre filiales à des fins d'optimisation fiscale agressive.

Cette pratique très répandue parmi les sociétés multinationales n'est pas forcément illégale, mais elle n'en demeure pas moins en tout état de cause inique, car elle prive les pays producteurs de l'hémisphère sud des recettes fiscales indispensables à leur développement et creuse de ce fait les inégalités mondiales. Chaque année, environ 80 milliards d'euros de bénéfices réalisés dans des pays en développement sont ainsi expatriés vers des territoires



BROT FÜR ALLE
PAIN POUR LE PROCHAIN
PANE PER TUTTI



NETZWERK
STEUER-
GERECHTIGKEIT

alliance**sud**

Communauté de travail
Swissaid · Action de Carême · Pain pour
le prochain · Helvetas · Caritas · Eper

peu taxés comme la Suisse, ce qui représente bien plus que la moitié des enveloppes publiques annuelles allouées à la coopération au développement à l'échelle mondiale.

Le transfert de bénéfices au sein de multinationales est généralement difficile à appréhender pour l'opinion publique (en raison de l'opacité qui l'entoure) et pour les administrations fiscales (faute de volonté en ce sens ou de moyens suffisants). Dans le cas de Socfin, en revanche, les rapports financiers ventilés par zone publiés par la société livrent des informations sur la structure et l'objet des transactions entre filiales. Qu'elles portent sur le négoce, des prestations de conseil, des licences ou des services d'autre nature, les opérations intragroupe délocalisent en Suisse une grande partie des revenus générés en Afrique et en Asie. Et seul un examen approfondi réalisé par des administrations fiscales permettrait de vérifier si ces prix de transfert sont, ainsi que l'affirme Socfin, conformes aux règles édictées par l'OCDE en la matière.

La Suisse doit faire œuvre de plus de transparence

La réalité des plantations dans l'hémisphère sud représente le revers de la médaille des juteux bénéficiaires enregistrés en Suisse. En effet, Socfin dispose dans ces pays de concessions extrêmement avantageuses, mais n'offre pas une compensation suffisante à la population touchée, ne rétribue le dur labeur des ouvriers-ères que par de modiques salaires et n'honore pas totalement ses promesses d'investissements sociaux. En dépit de ce contexte particulièrement favorable, certaines exploitations du groupe, comme la plantation d'hévéas de LAC au Liberia, n'en affichent pas moins des pertes persistantes – ce qui, selon le rapport, vient encore appuyer l'hypothèse de transfert de bénéfices de l'Afrique vers le paradis fiscal helvétique.

Et cette pratique profite aujourd'hui considérablement à la Suisse, ces transactions générant près de 40 % des recettes de l'impôt sur les bénéfices des entreprises à l'échelon cantonal et fédéral. Afin de lutter contre les abus qui en découlent, il est impératif que notre pays améliore la transparence de sa politique fiscale et rende publics les *rulings*, ces accords que les administrations fiscales concluent avec les sociétés. Il en va de même pour les rapports que les multinationales sont tenues de déposer en Suisse dans le cadre de la déclaration pays par pays de l'OCDE et dont l'accès est actuellement réservé aux administrations fiscales. Avant toute chose, il est primordial que la Suisse promeuve un régime international d'imposition des entreprises qui localise la taxation des bénéfices dans les pays où ils sont générés et non sur les territoires à faible fiscalité.

Mobilisation à Fribourg

Ce matin, *Pain pour le prochain* mène une action de mobilisation devant le siège de Sogescol et de Socfinco à Fribourg afin d'exhorter Socfin à cesser ses pratiques immorales de transfert de bénéfices et d'optimisation fiscale au sein de ses structures. Il importe en outre que le groupe réponde aux revendications des communautés locales, restitue les terres litigieuses et garantisse à tous les ouvriers-ères des plantations le versement de salaires décents.

Cliquez sur ce [lien](#) pour télécharger des **photos de cette action** à partir de 10 heures environ.



BROT FÜR ALLE
PAIN POUR LE PROCHAIN
PANE PER TUTTI



NETZWERK
STEUER-
GERECHTIGKEIT

alliance **sud**

Communauté de travail
Swissaid · Action de Carême · Pain pour
le prochain · Helvetas · Caritas · Eper

Matériel à télécharger :

- Synthèse du rapport (en français), version intégrale du rapport (en anglais)
- Photos et graphique

Informations complémentaires :

- Lorenz Kummer, responsable Médias de *Pain pour le prochain* : lkummer@bfa-ppp.ch,
079 489 38 24